



HAL
open science

GRANEM - Groupe de recherche angevin en économie et management

Rapport Hcéres

► To cite this version:

Rapport d'évaluation d'une entité de recherche. GRANEM - Groupe de recherche angevin en économie et management. 2011, Université d'Angers, Agrocampus Ouest - Institut supérieur des sciences agronomiques, agroalimentaires, horticoles et du paysage. hceres-02034500

HAL Id: hceres-02034500

<https://hal-hceres.archives-ouvertes.fr/hceres-02034500v1>

Submitted on 20 Feb 2019

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



agence d'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Section des Unités de recherche

Rapport de l'AERES sur
l'unité :

Groupe de recherche angevin en économie et
management (GRANEM)

sous tutelle des
établissements et organismes :

Université d'Angers

Janvier 2011



agence d'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Section des Unités de recherche

Rapport de l'AERES sur l'unité :

Groupe de recherche angevin en économie et
management (GRANEM)

sous tutelle des
établissements et organismes :

Université d'Angers

Le Président de l'AERES

Didier Houssin

Section des unités
de recherche

Le Directeur

Pierre Glorieux

Janvier 2011



Unité

Nom de l'unité : Groupe de recherche angevin en économie et management (GRANEM)

Label demandé :

N° si renouvellement :

Nom du directeur : M. Dominique SAGOT-DUVAUROUX

Membres du comité d'experts

Président :

Mme Sophie BRANA, Université Montesquieu-Bordeaux 4.

Experts :

M. Francois GARDES, Université Paris 1 Panthéon Sorbonne.

M. Alain ROGER, Université Jean Moulin, Lyon 3.

M. Stephan MARETTE, Institut National de la Recherche Agronomique, AgroParisTech, Versailles-Grignon.

M. Cem ERTUR, Université d'Orléans, représentant le CNU.

Représentants présents lors de la visite

Délégué scientifique représentant de l'AERES :

M. Jean-Bernard CHATELAIN

Représentant(s) des établissements et organismes tutelles de l'unité :

Mme Emmanuelle CHEVASSUS-LOZZA, Directrice adjointe, AGROCAMPUS OUEST

M. Gérard MOGUEDET, Vice-président du Conseil d'administration, Université d'Angers



Rapport

1 • Introduction

- Date et déroulement de la visite :

La visite a eu lieu le 19 janvier 2011. Après la visite des locaux à 10h, le directeur du laboratoire a présenté le bilan de l'unité puis a répondu, avec ses adjoints, aux questions du comité d'experts pendant environ 1 heure. Ont suivi une rencontre à huis clos avec une quarantaine de chercheurs (1h), puis avec les doctorants (30 minutes). 11 doctorants étaient présents dont 8 primo-entrants.

L'après midi a débuté par la rencontre avec le représentant de la tutelle (vice-président du CA). Etaient également présents madame le doyen et Madame la présidente d'Agrocampus Ouest (pendant 45 minutes). Puis le porteur du projet, ainsi que les directeurs d'axes de recherche, ont présenté le projet de l'unité.

La visite s'est terminée à 17h.

- Historique et localisation géographique de l'unité et description synthétique de son domaine et de ses activités :

Le GRANEM est une jeune UMR-MA née en 2008 de la fusion de trois laboratoires de recherche angevins (le LARGE, le LARGO et le GEAPE) : Elle associe l'université d'Angers et l'institut national d'horticulture et de paysage (AgroCampus Ouest, Institut supérieur des sciences agronomiques, agroalimentaires, horticoles et du paysage, centre d'Angers). La recherche scientifique du GRANEM s'articule autour de deux axes : « Stratégies territoriales » et « Territoires des organisations ». Le projet du GRANEM comporte cinq pôles : « valeurs non marchandes », « réseaux, innovations, gouvernance », « comportement du consommateur », « comportement au travail », « régulation financière ». Les enseignants-chercheurs de sciences économiques et de sciences de gestion sont répartis dans ces différents pôles. L'absence d'une forte hétérogénéité de la production scientifique entre les pôles, la différence de structuration du bilan et du projet et les recouvrements entre pôles ont conduit le comité d'experts à ne pas faire une évaluation détaillée équipe par équipe.

- Equipe de Direction :

Le directeur de la structure est M. Dominique Sagot-Duvaurox, entouré de deux directeurs adjoints (M. Walid Oueslati et M. Régis DUMOULIN). A compter du 1^{er} janvier 2012, la structure sera dirigée par M. Serge Blondel, porteur du projet, avec les mêmes directeurs adjoints.



- Effectifs de l'unité : (sur la base du dossier déposé à l'AERES) :

	Dans le bilan	Dans le projet
N1 : Nombre d'enseignants-chercheurs (cf. Formulaire 2.1 du dossier de l'unité)*	48	45
N2 : Nombre de chercheurs des EPST ou EPIC (cf. Formulaire 2.3 du dossier de l'unité)	0	0
N3 : Nombre d'autres enseignants-chercheurs et chercheurs (cf. Formulaire 2.2 et 2.4 du dossier de l'unité)	9	9
N4 : Nombre d'ingénieurs, techniciens et de personnels administratifs titulaires (cf. Formulaire 2.5 du dossier de l'unité)	1,3	1,3
N5 : Nombre d'ingénieurs, techniciens et de personnels administratifs non titulaires (cf. Formulaire 2.6 du dossier de l'unité)	1	1
N6 : Nombre de doctorants (cf. Formulaire 2.8 du dossier bilan de l'unité et formulaire 2.7 du dossier projet de l'unité)	34	17
N7 : Nombre de personnes habilitées à diriger des recherches ou assimilées	18	19

* A la différence du formulaire 2.3 du dossier de l'unité, les 5 enseignants-chercheurs d'Agrocampus Ouest sont décomptés en N1, en cohérence avec le tableau des effectifs par unité de l'AERES où Agrocampus Ouest est référencé dans les établissements d'enseignement supérieur.

Plus généralement, le comité d'experts a regretté les divergences concernant le nombre d'enseignants-chercheurs et le nombre de doctorants entre les différents documents (rapports, fichiers excel, fiches individuelles), rendant difficile l'évaluation de l'unité.

2 • Appréciation sur l'unité

- Avis global :

L'unité est évaluée sur la période 2006-2010, mais elle a connu un changement important en 2008 avec le regroupement de trois laboratoires de recherche et la création d'une unité mixte de recherche associée au ministère de l'agriculture (UMR-MA). Cette date marque une rupture positive, tant au niveau de l'organisation, du dynamisme de la structure que du nombre de publications. L'unité semble encore cependant en phase de construction, et il appartiendra au nouveau directeur de définir plus précisément la politique scientifique de l'unité.

- Points forts et opportunités :

Le GRANEM est bien inséré au niveau socio-économique régional. Il a su développer des recherches de niche autour de la culture ou de l'économie du paysage en s'appuyant sur des alliances (avec Agrotech) et sur les points forts régionaux (paysage, horticulture). A lui d'augmenter sa visibilité nationale et internationale autour de ces niches. La chaire « Risques et Marchés » représente également une autre opportunité de développement. La recherche au GRANEM bénéficie d'un fort soutien au niveau du PRES et au niveau de la région. Cette dernière finance notamment des projets et des allocations de recherche et est attentive aux problèmes de locaux de l'université. Enfin, l'alliance entre des chercheurs en économie et en gestion apparaît convaincante et positive et cette transversalité devrait être renforcée au niveau des différents pôles de recherche du laboratoire. Différents séminaires ont été mis en place pour favoriser les échanges entre les disciplines et des enseignants-chercheurs ont mentionné cet aspect positif. Le regroupement des unités de recherche a contribué à créer une réelle dynamique. Il a permis la constitution de pôles de recherche réunissant un ensemble de chercheurs aux compétences et aux domaines de spécialités très divers.



- Points à améliorer et risques :

Le nombre de chercheurs producteurs reste faible, même si la majorité des membres du laboratoire est actif au plan scientifique. Une modification des stratégies de publications doit être encouragée, notamment via un suivi des stratégies de publication des enseignants-chercheurs qui ne sont pas producteurs actuellement. Un équilibre entre activités d'enseignement et de recherche doit être maintenu et encouragé par l'université. L'accompagnement des chercheurs et des doctorants doit être poursuivi.

- Recommandations au directeur de l'unité :

Il serait souhaitable que la politique scientifique contribue à maintenir et à renforcer la dynamique récemment issue du regroupement récent des unités de recherche. Elle pourrait veiller au développement et à l'approfondissement de la cohérence des pôles de recherche qui ont été constitués, afin de renforcer le projet de l'unité.

Un objectif prioritaire pourrait être le suivi des stratégies de publications des enseignants-chercheurs qui n'ont pas été producteurs au cours du quadriennal.

Il serait bienvenu que la direction et le conseil de laboratoire définissent plus précisément une réelle stratégie scientifique, à travers la politique de professeurs étrangers invités, l'affectation des ressources aux pôles de recherche, les recrutements, le suivi des doctorants, ou la politique de contrats.

Le GRANEM pourrait renforcer la visibilité nationale ou internationale de ses domaines les plus originaux en s'insérant davantage dans des réseaux internationaux associés à ces niches (économie de la culture, économie des espaces verts, etc.).

- Données de production :

(cf. http://www.aeres-evaluation.fr/IMG/pdf/Criteres_Identification_Ensgts-Chercheurs.pdf)

A1 : Nombre de producteurs parmi les chercheurs et enseignants chercheurs référencés en N1 et N2 dans la colonne projet	18
A2 : Nombre de producteurs parmi les autres personnels référencés en N3, N4 et N5 dans la colonne projet	2
A3 : Taux de producteurs de l'unité $[A1/(N1+N2)]$	40%
Nombre d'HDR soutenues	4
Nombre de thèses soutenues	10
Autre donnée pertinente pour le domaine (à préciser...)	

Les critères de l'AERES pour être producteur en sciences économiques et sciences de gestion en 2010 ne prennent pas en compte les ouvrages et les chapitres d'ouvrages de recherche à la différence des autres sciences humaines et sociales. Le conseil scientifique de l'université qui est la tutelle de cette unité peut ainsi prendre en compte le fait que les nombres de producteurs en sciences économiques et sciences de gestion en 2010 ne sont pas comparables à ceux des autres sciences humaines et sociales.



3 • Appréciations détaillées :

- Appréciation sur la qualité scientifique et la production :

- Pertinence et originalité des recherches, qualité et impact des résultats :

Les thématiques de recherche du GRANEM présentent un certain nombre d'originalités et de points forts. On peut noter les points forts régionaux tels que l'économie du paysage, l'économie de la culture, la chaire « Règles et marchés », et les synergies entre chercheurs en sciences économiques et en sciences de gestion.

- Quantité et qualité des publications, communications, thèses et autres productions :

Le comité d'experts a apprécié l'augmentation significative de publications dans des revues reconnues par l'AERES. Un certain nombre de chercheurs a par ailleurs des publications dans de très bonnes revues (revues de rang A/1). Le nombre de producteurs reste faible, mais beaucoup ne sont pas loin de remplir les critères (chapters d'ouvrages, ou une seule publication, souvent de très bon niveau). Cependant, la visibilité internationale des travaux des chercheurs du GRANEM est pour le moment relativement modeste. Une augmentation significative du nombre de producteurs pour les cinq prochaines années semble être un objectif atteignable et prioritaire.

- Qualité et pérennité des relations contractuelles :

Les relations contractuelles sont fortes avec la région. L'université d'Angers collabore avec le Mans et Nantes dans le cadre du PRES et de l'école doctorale, ce qui a permis une progression dans la prise en charge des doctorants et de leur formation à la recherche. Des collaborations existent par ailleurs avec Rennes sur d'autres projets (initiative d'excellence). Le GRANEM développe également des collaborations avec des chercheurs d'universités étrangères, sur lesquelles devrait s'appuyer une politique de contrats de recherche.

- Appréciation sur le rayonnement, l'attractivité, et l'intégration de l'unité de recherche dans son environnement :

- Capacité à recruter des chercheurs, post-doctorants ou étudiants de haut niveau, en particulier étrangers :

Le GRANEM fait face à un problème de maintien en poste des professeurs recrutés par les concours de l'agrégation des universités en sciences économiques et en sciences de gestion. Du fait de la proximité d'Angers avec Paris, le GRANEM peut attirer des professeurs bien classés au concours de l'agrégation, mais une partie d'entre eux obtient rapidement une mutation dans d'autres universités. Ces mutations récurrentes peuvent contribuer à alourdir les charges d'enseignements des autres enseignants-chercheurs lors des vacances de postes au détriment de la recherche et rendre plus difficile la définition d'une politique scientifique de long terme.

- Capacité à obtenir des financements externes, à répondre ou susciter des appels d'offres, et à participer à l'activité des pôles de compétitivité :

Le GRANEM a une très bonne insertion régionale, tant au niveau du paysage de la recherche que du milieu socio-économique. Les thématiques originales portées par le GRANEM (réseaux et territoires, environnement et paysage, économie horticole, économie de la culture) s'insèrent dans les priorités économiques régionales. Du fait cependant d'un certain nombre de thématiques originales (économie de la culture, des espaces verts et du paysage), et d'outils tels que la chaire Règles et marchés, le GRANEM aurait la capacité de développer cette visibilité et de renforcer son attractivité via une politique scientifique qui reste à préciser. La politique de contrats ne semble par ailleurs pas assez valorisée par des publications.



- Participation à des programmes internationaux ou nationaux, existence de collaborations lourdes avec des laboratoires étrangers :

Un très petit nombre des membres du GRANEM participe à des programmes nationaux, qui sont concentrés sur l'économie de la culture (ANR) et l'économie du paysage (Ministère de l'écologie). Les participations à des programmes internationaux sont très rares.

- Appréciation sur la stratégie, la gouvernance et la vie de l'unité:
 - Pertinence de l'organisation de l'unité, qualité de la gouvernance et de la communication interne et externe :

Le rapprochement de trois centres de recherche au sein du GRANEM a eu un impact très positif tant au niveau de l'organisation de la recherche, de l'émulation, que du dynamisme de l'équipe. Les synergies entre chercheurs en sciences économiques et en sciences de gestion sont remarquables. Le comité d'experts a apprécié le travail fourni pour réunir trois équipes de recherche pluridisciplinaires autour de thèmes de recherche structurés et cohérents.

La communication interne et externe s'est améliorée via la création d'un site internet et la publication de documents de travail. L'université qui est la tutelle du GRANEM pourrait prendre en compte que le manque de locaux (les chercheurs partagent des bureaux à cinq ou plus) constitue un frein à des échanges plus importants entre les chercheurs et entre les doctorants.

- Pertinence des initiatives visant à l'animation scientifique, à l'émergence, et à la prise de risques :

Le GRANEM a co-organisé en 2010 des manifestations scientifiques importantes, signe d'une plus grande ouverture sur l'extérieur. Des séminaires réguliers avec des intervenants extérieurs ont été mis en place. Une journée de présentations de travaux par les doctorants a également été instituée.

- Implication des membres de l'unité dans les activités d'enseignement et dans la structuration de la recherche en région :

L'implication d'un grand nombre de chercheurs dans la direction de nombreux masters a pu être un frein à la recherche. Se posent également le problème de l'accompagnement à la recherche (absence d'ingénieur d'étude titulaire) et le problème des mutations récurrentes des professeurs recrutés au concours de l'agrégation du supérieur, ce qui peut déstabiliser la structure et contrarier la politique scientifique.

- Appréciation sur le projet :
 - Existence, pertinence et faisabilité d'un projet scientifique à moyen ou long terme :

Le GRANEM est une structure jeune, qui apparaît encore en construction. La dynamique impulsée depuis sa création devrait être soutenue par une réelle politique scientifique. Le projet scientifique est parfois apparu flou, que ce soit en termes de politique de contrats, d'autonomie des axes, d'encadrement doctoral, de professeurs invités, ou d'incitation à la recherche et à la publication dans des revues reconnues. Des stratégies doivent être définies pour accroître le nombre de producteurs, pour améliorer la visibilité du GRANEM au niveau national et international, et pour valoriser les points forts du laboratoire.



— Existence et pertinence d'une politique d'affectation des moyens :

Le projet scientifique est également apparu flou sur sa politique d'affectation des moyens autour de projets prioritaires.

— Originalité et prise de risques :

Le projet du GRANEM est original dans plusieurs dimensions : synergie entre sciences économiques et sciences de gestion, économie du paysage, économie de la culture. Ces originalités pourraient être plus mises en valeur lors du prochain quinquennal.



Intitulé UR / équipe	C1	C2	C3	C4	Note globale
Groupe de recherche angevin en économie et management (GRANEM)	B	B	A	B	B

C1 Qualité scientifique et production

C2 Rayonnement et attractivité, intégration dans l'environnement

C3 Gouvernance et vie du laboratoire

C4 Stratégie et projet scientifique

Statistiques de notes globales par domaines scientifiques (État au 06/05/2011)

Sciences Humaines et Sociales

Note globale	SHS1	SHS2	SHS3	SHS4	SHS5	SHS6	Total
A+	2	8	2	11	5	6	34
A	12	33	12	13	32	18	120
B	11	37	6	22	19	5	100
C	8	4	2	6	1		21
Non noté	1						1
Total	34	82	22	52	57	29	276
A+	5,9%	9,8%	9,1%	21,2%	8,8%	20,7%	12,3%
A	35,3%	40,2%	54,5%	25,0%	56,1%	62,1%	43,5%
B	32,4%	45,1%	27,3%	42,3%	33,3%	17,2%	36,2%
C	23,5%	4,9%	9,1%	11,5%	1,8%		7,6%
Non noté	2,9%						0,4%
Total	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%

Intitulés des domaines scientifiques

Sciences Humaines et Sociales

- SHS1 Marchés et organisations
- SHS2 Normes, institutions et comportements sociaux
- SHS3 Espace, environnement et sociétés
- SHS4 Esprit humain, langage, éducation
- SHS5 Langues, textes, arts et cultures
- SHS6 Mondes anciens et contemporains

Angers, le 13 avril 2011

à **Madame, Messieurs,
les membres du comité de visite de l'AERES**

Suivi Monique BERNIER
Tél. 02.41.96.21.45
Courriel monique.bernier@univ-angers.fr

Objet : Réponse du GRANEM au pré-rapport du comité de visite AERES

Madame la Présidente, Messieurs les membres du comité de visite, chers collègues,

La direction du GRANEM vous remercie pour votre travail, dont elle partage les conclusions. Votre rapport sert de base à une stratégie dont l'objectif est d'augmenter significativement le taux de producteurs. Les points développés ci-après ont été débattus en AG du GRANEM le 17 mars 2011, sur la base des échanges lors de votre visite du 19 janvier 2011.

En préambule, nous précisons que les enseignants-chercheurs d'AGROCAMPUS OUEST sont bien maintenant décomptés en N1. Les doctorants sont actuellement 44, 10 devant soutenir avant le début du contrat quadriennal.

La stratégie suggérée par le comité de visite sera vue à trois niveaux, pour lesquels la direction du GRANEM n'a une réelle capacité d'initiative que sur le troisième :

1. politique nationale : concours de recrutement et critères de production ;
2. appui des deux tutelles ;
3. politique du GRANEM.

1. Politique nationale : concours de recrutement et critères de production

Le comité a noté les problèmes de recrutement liés au concours d'agrégation en économie et gestion. Pour ouvrir des perspectives de recrutement, il apparaît nécessaire, pour une université comme Angers, de pouvoir bénéficier de postes de professeurs à la voie longue. Cette remarque vaut également pour AGROCAMPUS OUEST, où il y a un PR de moins qu'il y a quelques années.

Concernant le critère AERES identifiant les producteurs, il est désavantageux pour le GRANEM et remet en cause les * du CNRS, auxquelles les enseignants-chercheurs commençaient à s'habituer, une publication *** ou **** valant bien deux publications *. 5 membres du GRANEM sont ainsi considérés comme non-producteurs alors qu'ils ont une publication **. S'ils étaient pris en compte, le taux de producteurs passerait de 40 à 51%. Par ailleurs, ne sont pas pris en compte les revues AERES d'autres disciplines : leur prise en compte élèverait ce taux à 56%. Enfin, si les critères SHS étaient appliqués (incluant les ouvrages et chapitres d'ouvrages), le taux de producteurs passerait à 78%.

Ce critère unique risque de générer des comportements stratégiques ou opportunistes (augmentation des co-signatures, multiplication d'articles courts à partir de la même recherche...). Les membres du GRANEM se sont interrogés lors de l'AG : le critère sera-t-il le même lors de la prochaine évaluation, sachant qu'ils pensaient être évalués pour ce quadriennal sur la base des critères utilisés en SHS ?

2. Appui des tutelles

Le comité a noté la nécessité de respecter un équilibre entre enseignement et recherche. Les tutelles doivent veiller à ce que tous les postes soient définis sur une base équilibrée. Il arrive encore que des postes nécessitent une activité en terme d'enseignement (cours, TD, responsabilités) qui dépasse largement les 50%.

La recherche doit être encouragée par des mesures concrètes, comme cela se fait ailleurs. Les postes d'ATER pourraient être des demi-postes, afin de valoriser le travail des doctorants. Les jeunes maîtres de conférences ou professeurs pourraient bénéficier de décharges de service sur la base d'un projet de recherche validé par les instances.

Par ailleurs, les conditions de travail devraient être améliorées. Il faudrait de véritables locaux identifiés GRANEM : actuellement, les membres du laboratoire partagent à 5 voire plus le même bureau. Il faudrait également un bureau pour les professeurs invités et de véritables bureaux pour les doctorants.

Enfin, comme le note le comité, l'absence d'ingénieur de recherche titulaire freine le développement des activités.

3. Politique du GRANEM

De façon à mieux affirmer sa politique scientifique, le GRANEM sera organisé, dans le prochain mandat, par pôle. Chaque pôle élaborera un programme prévisionnel de travail assurant sa cohérence et se fixera des objectifs scientifiques (publications, insertion internationale, réponse à des appels à projet, thèses...). Les thématiques originales, comme le paysage, l'horticulture, la culture ou le tourisme, seront privilégiées dans ces travaux, si possible mixtes économie-gestion, ce qui est un point fort du GRANEM.

En cohérence avec la politique des tutelles, le développement à l'international sera poursuivi et encouragé. Rappelons d'abord le leadership du GRANEM en matière de structuration européenne de l'économie du paysage. Parallèlement à la politique déjà engagée d'accueil de professeurs invités, le GRANEM apportera un soutien financier aux séjours dans des institutions étrangères, s'ils peuvent déboucher sur des partenariats. Il a été convenu un soutien spécifique à la publication sous forme d'aide à la traduction. Le GRANEM s'insérera davantage dans les réseaux internationaux, notamment en se rapprochant des comités éditoriaux des revues et par l'organisation de conférences internationales. Il incombera aux responsables de pôles et au comité directeur de coordonner cette ouverture.

Un suivi des stratégies de publications sera mis en place pour les chercheurs non-productifs. Tous les 6 mois, à compter de juin 2011, chacun devra indiquer, en une page maximum :

- sa stratégie de publication sur les deux années à venir ;
- pour les 6 mois passés : sa production (écriture, révisions, études, congrès, nouveaux projets...) ;
- pour les 6 mois à venir : le travail de recherche planifié.

Ce suivi sera assuré par les membres du comité de direction qui envisageront les moyens à mettre en œuvre pour que les projets de publications aboutissent. Un bilan de cette nouvelle stratégie sera fait en décembre 2011, puis tous les six mois. Le budget sera réparti à compter de 2013 sur la base des efforts constatés des enseignants-chercheurs à être productifs : le seuil minimum est 2 publications AERES sur les 4 années précédentes ou une publication AERES (ou en révision), sur les deux années précédentes.

Dominique SAGOT-DUVAUROUX,
Directeur du GRANEM



Serge BLONDEL,
Directeur du GRANEM à compter de 2012

